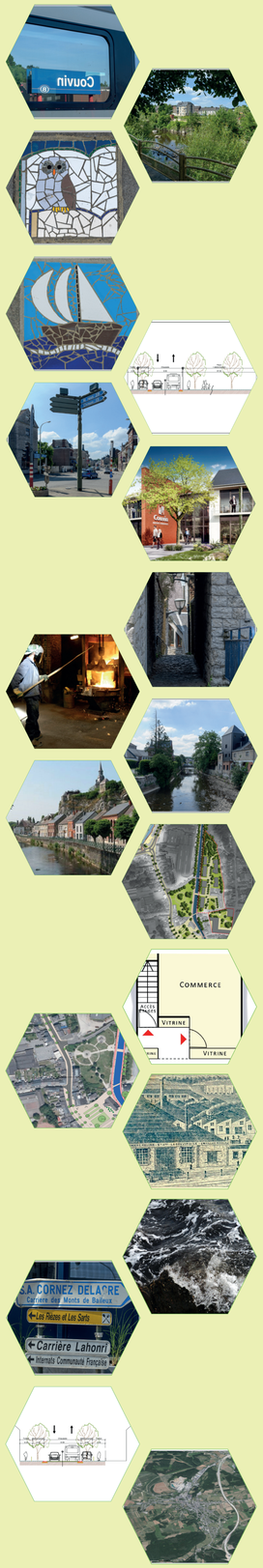

COUVINDEMAIN.BE - PROJET DE VILLE

STRATEGIE À L'HORIZON 15 -20 ANS

Contexte

Selon le « Schéma de développement territorial Charleroi Métropole », Couvin représente à l'échelle du bassin un pôle de petite taille.

Couvin est en stagnation depuis plus de 10 ans en ce qui concerne son nombre d'habitants. L'évolution de la population à l'horizon 2035, selon les perspectives élaborées par l'IWEPS, est également estimée comme étant stationnaire.

Le centre-ville de Couvin constitue le centre économique de l'entité, avec Mariembourg en appui, notamment grâce à son attractivité touristique. L'entité profite également de la proximité de Chimay.

D'une façon générale, le bâti a su conserver une grande qualité d'ensemble du fait d'une homogénéité de gabarits et de matériaux. Nottament dans les habitations du XVIIIe et du XIXe siècle du centre de Couvin.

Outre son patrimoine classé, c'est aussi un territoire riche en paysages à grande valeur écologique et biologique.

Le centre-ville bénéficie d'atouts, mais nécessite toutefois d'être remis en valeur afin de redonner à cette entité le statut de lieu de destination et non plus de passage comme c'est le cas aujourd'hui.

Afin d'améliorer le cadre de vie de la commune, en mai 2017, le Collège communal, accompagné du Bureau économique de la province de Namur (BEP) et du SPW a lancé une étude plus importante sur la mobilité (Plan Communal de Mobilité : PCM) et sur l'amélioration du cadre de vie en Centre-ville de Couvin (via un Projet de ville), après la mise en œuvre du contournement.

Ces 2 études sont menées sur base de 2 échelles géographiques distinctes.

Les 2 études ont tenu compte des autres études/initiatives locales, élaborées ou en cours d'élaboration, qui ont déjà traité toute une série de thématiques liées à la mobilité, à l'impact de la mise en œuvre du contournement et à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.
Le transit par le centre-ville a constitué une opportunité économique pendant de nombreuses années mais également un frein à repenser le territoire et à améliorer le cadre de vie.

La mise en place du contournement de Couvin dans son entièreté à diminué le transit par le centre-ville, permettant ainsi de repenser le développement de cette partie du territoire afin de le rendre plus attrayant et plus convivial.

L'amélioration du cadre de vie et de la gestion de la mobilité, en retravaillant les espaces publics et notamment la place des modes actifs et la gestion du stationnement, va soutenir le redéploiement commercial, touristique et économique de Couvin.

Dans le cadre du PCM, un effort particulier doit être réalisé en ce qui concerne la promotion de l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

PCM

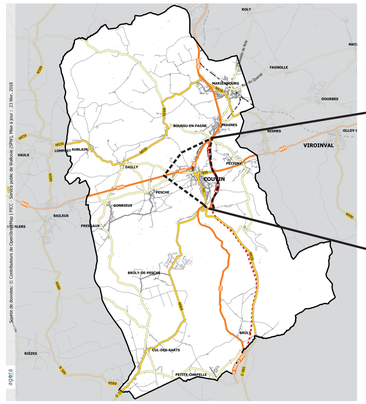

Les objectifs principaux poursuivis dans le cadre de la réalisation du PCM, soutenu par le Projet de Ville, seront donc de favoriser la marche, le vélo et les transports en commun ainsi que d'encourager un usage rationnel de l'automobile.

Le Collège communal a pris la décision d'orienter l'étude du Projet de Ville vers un scénario volontariste, à savoir augmenter la population du centre-ville et soutenir le développement économique, touristique et commercial, afin de « réanimer » le cœur historique de la commune.

Projet de ville

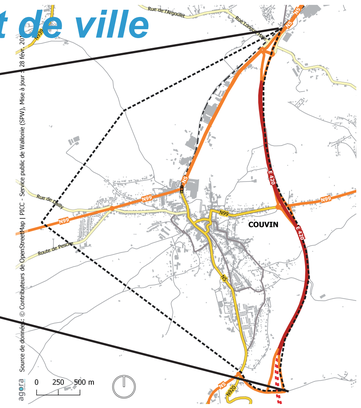

Cette « réactivation » devrait se faire aussi via un aménagement de l'espace public, via une sécurisation de l'espace et la création d'un lieu de vie où « on doit avoir envie de se promener et faire du shopping ».

Stratégie

COUVINDEMAIN: LA MISE EN VALEUR D'UN TERRITOIRE À HAUT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

VALORISER LES SITES EN MUTATION

De nombreux sites en mutation, représentent des opportunités de mise en valeur du centre-ville (équipements publics et logements).
Nécessité de densifier le logement pour accompagner et attirer des nouvelles populations vers le centre-ville.

Mettre en place des partenariats publics privés pour améliorer le cadre bâti actuel et augmenter le nombre des logements.
Mise en œuvre d'un PROJET DE RENOVATION URBAINE comme moyen de restructurer, assainir ou réhabiliter le centre de Couvin.

- ✓ La mise en œuvre d'un écoquartier.
- ✓ La réhabilitation des étages vides.
- ✓ La mise en valeur du patrimoine bâti.
- ✓ Une nouvelle maison communale.

AMELIORER L'ESPACE PUBLIC COMME VECTEUR DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET COMMERCIAL

Donner une nouvelle identité à la Ville en travaillant sur la qualité des espaces publics.

- ✓ Par une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement.
- ✓ Par l'aménagement du boulevard urbain.
- ✓ Par l'aménagement de places conviviales qui ponctuent la traversée du centre-ville.
- ✓ Par l'aménagement de la promenade au long de l'Eau Noire.
- ✓ Par une offre de signalétique adaptée pour les piétons, les voitures,…
- ✓ Par la verdurisation de l'espace public.
- ✓ Par la mise en valeur des venelles.

ADOPTER UN POSITIONNEMENT ATTRACTIF ET FÉDÉRATEUR DU POINT DE VUE TOURISTIQUE ET COMMERCIAL

La mise en œuvre de projets permet de renforcer l'offre existante et par conséquent l'attractivité du territoire

- ✓ Par la mise en place d'un positionnement porteur
- ✓ Par le renforcement et / ou la création d'activités périodiques
- ✓ Par la mise en valeur des atouts et potentialités
- ✓ Renforcer les synergies entres les acteurs du territoire
- ✓ Par le renforcement de la communication et de l'information à destination des touristes et des investisseurs
- ✓ Par la création d'un Centre Industrie et Artisanats
- ✓ Par un suivi de l'évolution de l'attractivité touristique
- ✓ Par des aides, incitants et primes
- ✓ Maternité commerciale, cellules tremplins, aides à l'ouverture,…
- ✓ Par la promotion des nouvelles formes de commerces et de concepts innovants
- ✓ Par la mise en avant d'une identité forte pour le commerce, liée au positionnement touristique
- ✓ Par des aménagements urbains et une politique de stationnement favorables au commerce

DEVELOPPER UNE VILLE INTELIGENTE (SMART CITY)

Mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté par une utilisation optimale des outils numériques et par le partage de l'information.

- ✓ Partage des données pour faciliter la création d'applications au service des citoyens,
- ✓ Co-création de solutions durables et de projets avec la communauté,
- ✓ Mise en place de laboratoires d'innovation publique.
- ✓ Une nouvelle maison communale

- Dynamiser la commune autant sur le plan environnemental, social qu'économique afin de garantir une cohérence dans un projet fédérateur ;
- Renforcer l'attractivité de ce territoire à la fois auprès de la population locale mais aussi au près d'un public plus jeune susceptible de s'installer dans la région ;
- Renforcer le rôle de pôle principal urbain de Couvin auprès des communes avoisinantes (y compris transfrontalières) afin de générer des répercussions positives à la fois sur les commerces et le tourisme ;
- Donner aux habitants (petits et grands) une image d'un nouveau Couvin afin qu'ils y considèrent leur avenir**:**
- De nombreux sites en mutation qui représentent des opportunités de mise en valeur (équipements publics et logements) ;
- La pacification et l'aménagement des espaces publics représentent un vecteur de renouvellement urbain ;
- Le développement du logement à proximité de la gare pour attirer des nouvelles populations vers le centre-ville ;
- Plusieurs opportunités d'aménagement aux alentours de la Gare SNCB, de la gare TEC, du P+R et Mobipôle (voir dossier PCM) existent ;
- La redynamisation de l'attractivité commerciale : Au long de la N5 et vu le nombre de commerces vides et de bâtiments en mauvais état, il semble opportun que la priorité soit donnée à la réhabilitation des bâtiments à l'abandon, aux mesures d'incitation pour occuper les cellules commerciales vides et aux aménagements des espaces publics qui accompagnent le promeneur ;

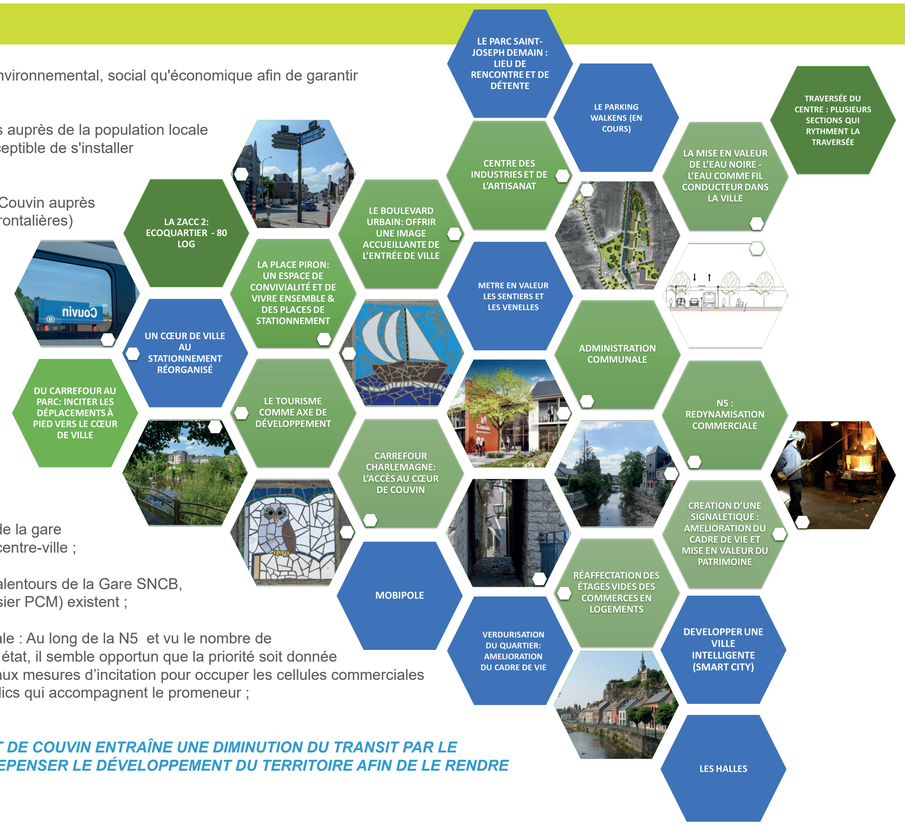

LA MISE EN PLACE DU CONTOURNEMENT DE COUVIN ENTRAÎNE UNE DIMINUTION DU TRANSIT PAR LE CENTRE-VILLE, PERMETTANT AINSI DE REPENSER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AFIN DE LE RENDRE PLUS ATTRACTIF ET PLUS CONVIVIAL.